

RÉGION **passion**
SUD **du**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR **livre**



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

RÉUSSIR SON PROJET
LITTÉRAIRE

AVEC LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ÉDITORIAL

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la culture est un vecteur économique, social, éducatif et citoyen essentiel. Quant au secteur du livre, il est un des leviers indispensables à l'épanouissement de chacun. C'est pourquoi, je tiens particulièrement à ce que l'accès à ces activités soit démocratisé.

Les bibliothèques, en particulier, constituent un des premiers équipements culturels de proximité. Elles sont garantes de la diversité de l'information et de l'égalité dans l'accès aux savoirs et à la culture. En soutenant ces services publics, véritables lieux d'instruction, la Région contribue également à lutter contre l'illettrisme.

Face aux mutations économiques et technologiques, les librairies indépendantes doivent aujourd'hui faire face à un nouvel environnement et à de nouveaux enjeux. Avec la mise en place du Programme régional du développement du livre et de la lecture, j'ai donc souhaité renforcer l'engagement de la Région en faveur de ce secteur. Je m'attacherai également à ce qu'un soutien soit proposé à la publication, à la construction ou à la rénovation des équipements publics, à l'acquisition de livres et à leur diffusion mais également aux manifestations littéraires d'envergure régionale.

Je pense notamment au Prix littéraire des lycéens et des apprentis qui permet à nos jeunes d'appréhender l'univers de la littérature et de vivre une expérience unique et enrichissante.

Christian ESTROSI

Président délégué de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Renaud MUSELIER

Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen

PRÉAMBULE

***Développer
la lecture,
la vie littéraire
et l'économie
du livre en Provence-
Alpes-Côte d'Azur***

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite développer l'accès pour tous à la culture et favoriser une plus grande cohésion entre les acteurs culturels. Dans le domaine du livre, la Région a mis en place un politique de développement du livre et de la lecture.

LES 6 PRIORITÉS DU PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU LIVRE ET DE LA LECTURE

- **Écrire** : accompagner et consolider les résidences d'auteurs
- **Éditer** : soutenir la publication et la mobilité
- **Lire** : développer la lecture publique et la mise en réseau des bibliothèques
- **Faire lire** : diffuser les livres et conseiller les lecteurs
- **Rencontrer les écrivains** : encourager la vitalité littéraire
- **Découvrir la lecture et la création contemporaine** avec le prix littéraire des lycéens et apprentis

LES CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Plus de 4,4 M€ : le budget consacré par la Région en 2017 au livre et à la lecture

164 maisons d'édition

165 librairies indépendantes

638 établissements de lecture publique

147 manifestations récurrentes

25 résidences

680 auteurs



PRIORITÉ 1

ÉCRIRE

ACCOMPAGNER LES RÉSIDENCES D'AUTEURS

Soutenir les structures d'accueil des écrivains et des auteurs

La Région accompagne les structures qui accueillent des écrivains et des auteurs dans le cadre de résidences. Elle encourage ainsi l'écriture tout en veillant à l'animation culturelle et littéraire de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les résidences offrent en effet aux artistes un espace de travail favorable à la création adossé à un projet d'action culturelle (rencontres, ateliers etc.) d'ampleur régionale.

Structurer et consolider le réseau régional des lieux de résidences

La Région soutient des structures d'importance comme Atlas (Arles), la Marelle (Marseille), Plaine page (Barjols) ou encore les Nouvelles Hybrides (Pertuis). En s'appuyant sur ces points de référence, elle contribue à structurer et à consolider un réseau de lieux de résidences en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- avec une priorité aux territoires dont les publics sont éloignés des grands équipements culturels (milieu rural, quartiers...)
- en intégrant de nouveaux porteurs de projet (lycées, CFA, bibliothèques...) pour sensibiliser les jeunes à la littérature.

Les objectifs de la Région

- Proposer des espaces de création sur l'ensemble du territoire
- Donner les moyens et les conditions aux auteurs pour mener à bien leur travail d'écriture
- Soutenir des formes innovantes de création littéraire
- Favoriser le contact des auteurs avec les publics (jeunes, populations des territoires ruraux...)
- Proposer des actions culturelles auprès du public et des professionnels
- Favoriser une relation vivante des habitants à la création littéraire
- Favoriser la circulation des auteurs et des ouvrages sur le territoire.





PRIORITÉ 2

ÉDITER

SOUTENIR LA PUBLICATION ET LA MOBILITÉ

La Région a développé de nombreuses initiatives pour rapprocher les publics du livre et de la lecture mais également pour soutenir une économie culturelle génératrice d'emplois et de chiffre d'affaires.

LE DISPOSITIF CARTE BLANCHE

C'est un nouveau dispositif régional de soutien à la création littéraire et éditoriale. Il permet aux éditeurs, exclusivement, de mettre sur le marché des livres à un prix accessible, issus de projets éditoriaux non encore publiés, sous format imprimé et/ou numérique, à savoir :

- des livres
- des collections de livres
- des revues
- des traductions.

Objectifs

- Soutenir l'édition de livres et de revues de création sur l'ensemble du territoire, en favorisant le pluralisme des textes et articles à paraître,
- Soutenir l'emploi dans les entreprises d'édition,
- Favoriser le développement des carrières des écrivains et auteurs.

AIDE À LA MOBILITÉ DES ÉDITEURS

Créé en 2017, ce dispositif propose aux maisons d'édition de Provence-Alpes-Côte d'Azur une aide pour leurs déplacements sur des salons et manifestations littéraires en France et à l'étranger dans le but d'accroître leur notoriété et de rayonner au-delà des frontières régionales.

Objectifs

- Faire connaître la création éditée en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Contribuer au développement de l'économie du livre sur le territoire régional,
- Organiser la visibilité des éditeurs régionaux et consolider leurs réseaux par des rencontres et des échanges avec les professionnels et le grand public.

LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS : ÉDITEURS DU SUD ET JEDI PACA

La Région soutient deux réseaux professionnels :

- **Éditeurs du Sud** (regroupant plus de vingt éditeurs)
- et **Jedi Paca** (regroupant 9 éditeurs).

Objectif

→ Proposer des actions culturelles collectives en participant à des opérations de promotion sur des salons littéraires en région ou à l'étranger...

LA PRÉSENCE DE LA RÉGION AU SALON « LIVRE PARIS »

La Région est présente au « Livre Paris » pour faire connaître toute la richesse de la création éditée en Provence-Alpes-Côte d'Azur mais également pour favoriser le dynamisme de cette filière et son rayonnement en France et à l'international.

Sur son espace, la Région accueille en 2018 :

- **plus de 30 éditrices et éditeurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur** regroupés autour de pôles thématiques (jeunesse, photographie, poésie...),
- **ses partenaires des métiers du livre** participant à la dynamique et aux échanges interprofessionnels.

Nouveauté

Convivialité, rencontres, débats, propositions, expositions... Un espace d'animation permettra de valoriser la vitalité littéraire régionale, les initiatives et les talents (éditeurs, libraires, auteurs...) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Programmation imaginée en partenariat avec l'Agence régionale du livre



PRIORITÉ 3

LIRE

DÉVELOPPER LA LECTURE PUBLIQUE

Les bibliothèques sont garantes du pluralisme de l'information et de l'égalité dans l'accès aux savoirs et à la culture. Lieux d'instruction et d'animation ouverts à tous, elles participent également à la lutte contre l'illettrisme. Sur le territoire régional, les bibliothèques sont les premiers équipements culturels de proximité. Par leur présence sur l'ensemble de la région et la multiplicité de leurs missions, elles représentent le premier des services publics culturels.

C'est pourquoi, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait le choix de s'investir dans le champ de la lecture publique. À cette fin, elle intervient de concert avec l'État pour la modernisation du réseau des bibliothèques/médiathèques municipales et intercommunales en proposant :

- **des aides à la construction ou à la rénovation de ces équipements publics.** Montant de l'aide régionale : 15 % maximum du coût de l'équipement
- **des aides à l'équipement informatique et numérique du réseau régional de lecture publique.** Montant de l'aide régionale : 15 % maximum du coût de l'équipement.
- **des aides à l'acquisition de livres.** Le Fonds régional d'acquisition des livres (FRAL) s'adresse prioritairement aux petites bibliothèques municipales pour créer leur fonds ou pour développer des fonds spécialisés. Montant de l'aide régionale : 60 % maximum pour un plafond d'acquisition de 5 000 €.

Nouveau

UN PLAN RÉGIONAL POUR LA LECTURE PUBLIQUE

Afin d'encourager le développement et l'innovation de son réseau de lecture publique, la Région a lancé en 2017 un Plan régional pour la lecture publique. Ce plan permet à la Région d'organiser l'accès équitable de ses habitants à la bibliothèque physique mais aussi à ses richesses numériques.

Objectif

- Soutenir des projets innovants qui favorisent la transition des bibliothèques vers une offre de services leur permettant de répondre aux défis technologiques ainsi qu'aux nouvelles pratiques de leurs usagers.

Les deux actions du Plan régional pour la lecture publique

– **Mise en réseau numérique des bibliothèques de son territoire** de façon à rendre plus accessibles les documents, services et projets numériques des bibliothèques, à proposer des contenus et ressources électroniques partagés... Un comité de pilotage travaille actuellement sous l'égide de l'Agence régionale du livre à la mise en œuvre de ce projet structurant pour la région.

– **Création d'un Fonds régional pour l'innovation en bibliothèques.**

Ce fonds permet notamment de soutenir :

- la numérisation des fonds des bibliothèques,
- la création de contenus numériques,
- le développement de pratiques numériques comme l'autoformation, les ateliers d'initiation...
- l'ouverture de la bibliothèque à de nouvelles pratiques : ateliers de co-working, fablabs ou tout autre démarche exemplaire dans la transition vers la bibliothèque « tiers lieu », espace de vie, d'échange et de citoyenneté.



PRIORITÉ 4

FAIRE LIRE

DIFFUSER LES LIVRES ET CONSEILLER LES LECTEURS

Dans le domaine de la librairie, la Région a mis en œuvre en 2017 un dispositif de soutien au développement et à l'innovation de la librairie indépendante dans le cadre d'un accord conclu avec l'État, le Centre national du livre (CNL) et l'Agence du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Trois types de projets peuvent être déposés :

- **projet d'investissement** (création et rénovation de librairies...),
- **projet de commercialisation** (diversification des fonds, développement d'animations...)
- **projet d'innovation** (création de site internet, développement du marketing en ligne...)

Objectifs

- Rechercher l'efficacité optimale de l'intervention publique,
- Maintenir une couverture territoriale dense et diversifiée de librairies indépendantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Développer l'innovation et les solutions numériques dans les librairies indépendantes de la région.

PRÉSERVER LA VITALITÉ DES LIBRAIRIES INDÉPENDANTES

Grâce à ce dispositif, tous les citoyens de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont ainsi accès à une création éditoriale pluraliste et diversifiée et au conseil et à l'accompagnement de libraires professionnels sur l'ensemble du territoire.

LIBRAIRES DU SUD

La Région soutient l'association de coopération Libraires du sud, rassemblant une soixantaine de librairies indépendantes, qui proposent des actions culturelles collectives comme l'itinérance d'écrivains en librairies.

NOUVEAUTÉ

Dans le cadre du e-Pass Jeunes, la Région Sud s'est engagée auprès des 165 librairies indépendantes de son territoire en leur proposant d'être partenaires du dispositif.

Grâce au e-Pass Jeunes, ce sont quelques 260 000 jeunes âgés de 15 à 25 ans (lycéens, apprentis, élèves ou étudiants du Sanitaire et du travail social, stagiaires de la formation professionnelle) qui pousseront les portes d'une librairie indépendante pour y dépenser les 28 € de leur portefeuille régional consacré à l'acquisition de livres.



PRIORITÉ 5

**RENCONTRER
LES ÉCRIVAINS**

ENCOURAGER LA VITALITÉ LITTÉRAIRE

La Région participe au développement d'une vie littéraire riche, diverse et équilibrée en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour structurer le territoire culturel régional et favoriser la rencontre des publics avec le livre et les auteurs, la Région soutient :

- **les manifestations littéraires d'envergure régionale de son territoire** : festivals, salons, fêtes du livre, rencontres, lectures en présence d'auteurs... Elle favorise ainsi le développement et le renouvellement de lieux de rencontres entre les écrivains, les auteurs et les publics sur l'ensemble du territoire régional. Objectifs : contribuer à l'attractivité économique et à la professionnalisation des acteurs du livre du territoire.
- **la structuration d'un réseau régional de centres de référence pour le livre et la lecture**. Objectifs : compléter l'action culturelle du réseau de lecture publique de Provence-Alpes-Côte d'Azur et favoriser la rencontre des publics avec la création littéraire et graphique contemporaine.

CULTURO.FR
TOUTE LA CULTURE DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DANS UN OUTIL UNIQUE !

Avec culturo.fr, l'Arcade et ses partenaires proposent un agenda de référence de l'offre culturelle sur le territoire régional.

Avec plus de 20 000 événements recensés à l'année, culturo.fr vise à intensifier et diversifier les pratiques culturelles des habitants de la région. Il fournit également une information exhaustive aux personnes de passage dans le sud-est.

L'agenda est consultable sur tous supports (ordinateurs, tablettes, smartphone) et en open data, les données seront mises à la disposition des médias, des éditeurs de services numériques et des métiers du tourisme, favorisant ainsi la circulation de l'actualité des opérateurs culturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Culturo a été développé par l'Arcade, en partenariat avec l'Agence régionale du Livre et la Régie culturelle régionale, avec les soutiens de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Direction régionale des affaires culturelles.

culturo.fr



PRIORITÉ 6

**DÉCOUVRIR
LA LECTURE
ET LA CRÉATION
CONTEMPORAINE**

LE PRIX LITTÉRAIRE DES LYCÉENS ET APPRENTIS DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Chaque année, ce Prix permet aux 1 000 jurés lycéens et apprentis de :

- découvrir un éventail de la création contemporaine littéraire et graphique grâce à une sélection de 6 romans et de 6 bandes dessinées de langue française ou étrangère traduite,
- se familiariser avec les acteurs et les lieux du livre grâce à des rencontres d'auteurs, d'éditeurs, des visites de librairies et de bibliothèques,
- développer leur créativité et révéler leurs talents grâce aux ateliers menés par des artistes de tous horizons et à un concours d'écriture de nouvelle,
- valoriser le vote des jurés : grâce à la dotation des deux titres primés et d'un présentoir Prix littéraire, pour tous les lycées et CFA de la région.

Prix créé par la Région et mis en œuvre par l'Agence régionale du Livre avec le concours de la Régie culturelle régionale.

Mais aussi...

Les deux livres primés offerts aux établissements

En 2017, la Région a décidé de doter tous les lycées et les Centres de formation des apprentis (CFA) de son territoire des 2 titres, à savoir le roman et la BD, primés l'année précédente par les jeunes dans le cadre du Prix littéraire des lycéens et apprentis.

Un présentoir dans les CDI

Pour mettre en valeur ces ouvrages, un présentoir dédié est disposé dans tous les Centres de documentation et d'information (CDI) des établissements de la région.

Un concours de nouvelles

Afin d'encourager l'écriture et l'émergence de jeunes talents, la Région lance dès cette année un concours de nouvelles dans le cadre du Prix littéraire des lycéens et apprentis.

ACHETER DES LIVRES AVEC LE E-PASS JEUNES !

Les lycéens, les apprentis ou encore les stagiaires de la formation professionnelle, âgés de 15 à 25 ans, bénéficient du e-Pass Jeunes. Il s'agit d'un nouveau service mis en place par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour faciliter l'accès des jeunes à la culture. En utilisant la carte et l'appli dédiées, ils peuvent acheter des livres (28 €), des places de cinéma (12 €) et des places spectacles (10 €), soit au total 50 € ; mais aussi 10 € supplémentaires dédiés aux sorties organisées dans le cadre scolaire auprès des partenaires référencés.

Inscription en ligne à l'aide du certificat de scolarité, sur e-passjeunes.regionpaca.fr — Hotline : 03 87 78 78 22.

UN PROJET LITTÉRAIRE ?

Prenez contact!

ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Service des Industries culturelles et de l'image, au sein de la Direction de la Culture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, accompagne les acteurs du livre, des arts visuels, du cinéma et de l'audiovisuel.

Votre contact

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction de la Culture

Service des Industries culturelles et de l'image

Valérie Miletto, chargée de mission pour le livre et la lecture

04 88 73 67 06

vmiletto@regionpaca.fr

06 86 53 56 77

ÊTRE INFORMÉ ET CONSEILLÉ PAR L'AGENCE RÉGIONALE DU LIVRE

Créée en 2003 par l'État et la Région, l'Agence régionale du Livre est un centre de ressources et d'accompagnement qui a pour mission de favoriser la coopération entre tous les acteurs du livre, de la lecture et de l'écrit en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elle s'adresse à l'ensemble des professionnels du domaine : auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, associations, collectivités et réseaux.

QUATRE MISSIONS ESSENTIELLES

Information et observation : revue du web Livre, site www.livre-paca.org, newsletters, annuaires, chiffres clés, financements publics du livre, guides, réseaux sociaux...

Formation et accompagnement professionnel : formation continue, conseil aux porteurs de projets, assistance juridique, fiscale et en gestion, journées interprofessionnelles, accompagnement à la recherche de financements...

Coordination de projets innovants et collaboratifs : plans de conservation partagée entre bibliothèques, pilotage de projets collectifs, création de réseaux, voyages d'étude, comités de lecture...

Développement de la lecture : organisation du Prix littéraire des lycéens et apprentis de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Votre contact

Agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur
8/10 rue des Allumettes — 13098 Aix-en-Provence Cedex 2
04 42 91 65 20
www.livre-paca.org

Direction de la Culture

Service des Industries culturelles et de l'image

Valérie Miletto
chargée de mission
tél. : 04 88 73 67 06
vmiletto@regionpaca.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur